



LETTRE OUVERTE À :

Monsieur le Préfet
Préfecture du Vaucluse
84905 Avignon cedex 09

Valréas, le 4 décembre 2003

Objet : expertise du dossier de centre d'enfouissement de Valréas.

Monsieur le préfet,

Suite à votre prise de position dans la presse concernant le dossier de centre d'enfouissement de Valréas, nous avons été surpris de lire que la contre-expertise hydrogéologique du dossier présenté à l'enquête publique par la Société Delta déchets avait été confiée au BRGM.

En effet, les études ayant été réalisées par le bureau d'études ANTEA, lui-même filiale du BRGM, il apparaît dès lors que cette contre-expertise ne présente pas les garanties d'impartialité que l'on est en droit d'attendre et vous demandons donc la nomination d'un bureau d'études réellement indépendant du pétitionnaire ! En espérant retenir votre attention, veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'ADPEG, le président :
Emmanuel Bouchard